



CAMPING *** DU LAC – 19160 NEUVIC

Tél. : 05 55 95 85 48

www.campingdulac-neuvic-correze.com

PARTENAIRE DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

CONTRAT 2010

Remplir, dater et signer un exemplaire du présent contrat par locatif

RESPONSABLE

Nom : Prénom :
 N° de Carte Nationale d'identité ou de passeport :
 N° d'immatriculation du véhicule :
 Adresse :
 Tél. : Email :

Déclare avoir pris connaissance et accepte les conditions de réservation des locatifs (précisées en bas de page).

ACCOMPAGNANTS

Nom : Prénom : Âge :
 Nom : Prénom : Âge :
 Nom : Prénom : Âge :

À votre arrivée, une caution vous sera demandée pour le chalet/mobil home de 200 €, ainsi qu'une caution forfait ménage de 50 € par chèques séparés à l'ordre du Trésor Public.

DATE ARRIVÉE (précise): .../.../2010 - DATE DÉPART (précise): .../.../2010 - Nombre total de nuitées: ...

ESPACE HABITATIONS LÉGÈRES DE LOISIRS

Chalet 4 personnes ou Mobil Home: 39 € la nuitée x... nuitées =..... €

Votre règlement par chèque libellé à l'ordre du DCF est à adresser dès que possible accompagné d'une enveloppe timbrée à votre adresse à :

Monsieur MARTIN – 4 rue Paul Pugnaud – 66650 BANYULS SUR MER

Attention: offre limitée – Aucune réservation ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée de son règlement.

CHIENS

Les chiens sont tolérés dans le camping à condition qu'ils soient tenus en laisse en permanence et que leur vaccin anti-rabique soit à jour pour les étrangers et les départements français contaminés (le certificat de vaccination sera demandé à l'accueil).

CONDITIONS

- La réception est ouverte tous les jours de 8 heures à 12h30 & de 13h30 à 20 heures.
- Les draps ne sont pas fournis. Les couvertures, oreillers et traversin sont fournis.
- Les chalets, gîtes et mobil home sont composés d'une cuisine aménagée, équipés de vaisselle, de deux chambres (1 lit 2 personnes et 2 lits superposés), salle de bains et WC séparés.
- Un inventaire d'entrée et de sortie sera effectué en votre présence.
- Les locatifs disposent d'un chauffage si nécessaire
- Nettoyage : vous devez prévoir les produits nécessaires, vous avez à disposition : balai, brosse, serpillière et seau.
- Les cautions vous seront restituées par courrier dans un délai de huit jours.

INTERDITS

- Toiletage des chiens dans les locatifs
- De laisser l'animal seul dans les locatifs
- De laisser l'animal monter sur les lits, banquettes ou clic-clac sans protections.

Date :

Signature :